# TRACKS N' ROADS



1<sup>ère</sup> Édition

07, 08 & 09 Juillet 2023





## TRACKS N' ROADS

## Le Concept

Vous faire vivre une expérience unique en alliant le meilleur de l'Art de Vivre et des Rallyes avec les Sensations du Pilotage sur Circuit

Seulement **15 voitures maximum** au départ vous garantissant des **circuits seulement pour vous** 

3 pilotes de renom pour instructeurs à votre disposition pour vous coacher

2 circuits mythiques dans un même week-end

Tout cela dans le seul but de vous garantir **Exclusivité - Convivialité - Plaisir - Passion** 



## TRACKS N' ROADS

### Le Programme

### Vendredi 07 Juillet

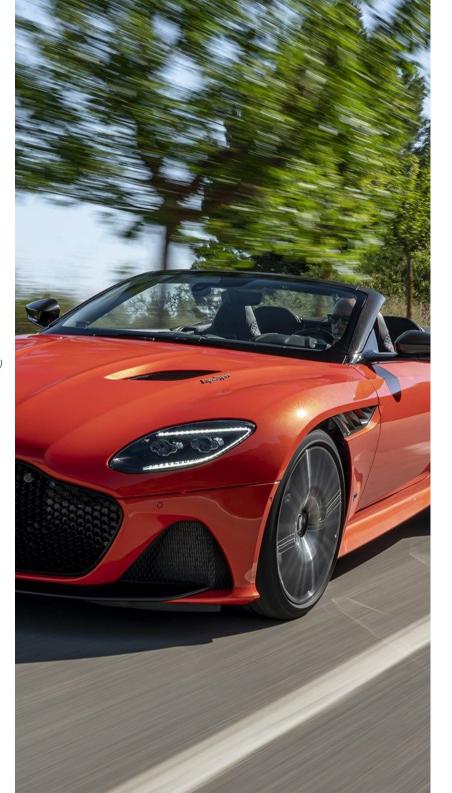
Petit-déjeuner en région parisienne 1ère étape du rallye vers Magny-Cours Ateliers en coaching individuel Circuit Club Open Pitlane & coaching Circuit F1 Magny-Cours (2 heures) Apéritif et Dîner au sein du Musée de la Formule 1 Nuit en Hôtel 4 étoiles

### Samedi 08 Juillet

2ème étape du rallye vers Le Mas du Clos Cocktail déjeunatoire sur le circuit Open Pitlane & coaching Circuit du Mas du Clos 3ème étape du rallye Nuit et Dîner en Hôtel 4 étoiles en Auvergne

### **Dimanche 09 Juillet**

4<sup>ème</sup> étape du rallye Déjeuner de clôture



### Vos Instructeurs

## TRACKS N'ROADS

### **Emmanuel COLLARD**

Double Vainqueur des 24h du Mans LMP2
Double Champion du Monde GT FIA WEC
Triple Champion Le Mans Series
Vainqueur des 24h de Daytona...etc



### **Stéphane ORTELLI**

Vainqueur des 24h du Mans Triple champion du monde GT 14 Participations aux 24h du Mans



### **Xavier POMPIDOU**

Champion du Monde d'Endurance Deux fois second des 24h du Mans

Vice-Champion du Monde de Karting





## TRACKS N'ROADS

### Inscriptions

Une seule formule « Tout Inclus » du début à la fin et rien d'autre à vous soucier...

Un Véhicule - Une Personne 3 575€ HT

(4 290€ TTC)

Un Véhicule - Deux Personnes 3 900€ HT

(4 680€ TTC)

Le coût d'inscription comprend l'accès aux circuits, le coaching, l'assistance, deux nuits d'hôtel ainsi que tous les apéritifs, repas, boissons (hors extras) et prestations à partir du petit-déjeuner du Vendredi 07 jusqu'au déjeuner du Dimanche 09 Juillet 2023.

Hors essence, consommables et frais de transport.

## TRACKS N'ROADS

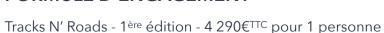
## 1ère Édition

### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

**VÉHICULE** 

PILOTE		CO-PILOTE	
	Titre (M, Mme, Mlle)		Ma
	Nom		Mo
	Prénom		Immat
	Adresse		Compagn
	Code Postal (Pays)		N° Police
	Ville		
	Email		RÉSERVA
	Téléphone Portable		Chambre à
	N° Permis de Conduire		Chambre à
	Pays d'Émission Permis		
	Taille (xs, s, M, L, XL ou XXL)		Je confirmo de "Tracks
	Intolérances, allergies ou régimes alimentaires spéciaux		certifie avo règlement o
FORMULE D'ENGAGEMENT			Date :

	Marque	
	Modèle	
	Immatriculation	
Co	ompagnie Assurance	
١	N° Police Assurance	
	ambre à 1 grand lit ambre à 2 lits séparés	
de cer	"Tracks N' Roads" du	lement à la 1ère Édition 07 au 09 Juillet 2023 et aissance et accepté le nt ci-après.
Dat	te:	



sonne

Tracks N' Roads - 1ère édition - 4 680€<sup>TTC</sup> pour 2 personnes





## TRACKS N'ROADS

# 1<sup>ère</sup> Édition

### **RÉGLEMENT**

#### **ORGANISATION**

Cet évènement est co-organisé par XP DEVELOPPEMENT (R.C.S. Nevers 520 598 202) et ERUS (R.C.S. Paris 839 206 059).

#### DURÉE

La 1ère édition de "Tracks N' Roads" se déroulera du 07 au 09 Juillet 2023. Il débutera officiellement pour chaque équipage à son arrivée le vendredi 07 juillet sur le lieu du petit-déjeuner en région parisienne et se terminera à l'issue du déjeuner le dimanche 09 juillet. En dehors de cette période, les équipages sont libres de tout engagement à l'égard de l'organisateur et réciproquement.

#### CONDUITE

En s'inscrivant à "Tracks N' Roads" chaque équipage s'engage à respecter le Code de la Route français, les consignes de sécurité qui lui seront données ainsi que les autres usagers sur route et sur circuit qu'ils soient participants ou non à l'évènement. "Tracks N' Roads" n'est pas une compétition. Aucune notion de chronométrage, ni de performance y sera mesurée. Aucun classement ne sera établi à l'issue de l'évènement. L'organisateur se garde le droit d'exclure tout équipage dont le comportement sur la route ou sur circuit ne serait pas approprié et pourrait s'avérer dangereux pour les participants et/ou pour autrui. Dans ce cas de figure, aucun dédommagement ne pourra être réclamé par l'équipage exclu.

### RESPONSABILITÉS

Chaque équipage s'engage à assumer son entière responsabilité en cas d'incident ou d'accident qui pourrait survenir pendant toute la durée de "Tracks N' Roads" que se soit sur route ou sur circuit. L'organisation ne pourra être en aucun cas tenue pour responsable sauf en cas de faute lourde pouvant lui être directement imputée.

#### PERMIS DE CONDUIRE

Chaque participant, pilote, ou co-pilote s'il est amené à prendre le volant lors du "Tracks N' Roads", déclare être titulaire d'un permis de conduire valable sur le territoire français et en cours de validité pendant toute la durée de l'évènement.

#### **ASSURANCE**

Chaque équipage déclare que le véhicule, ses utilisateurs et ses occupants sont couverts par une police d'assurance valide au moment de l'évènement et à jour de règlement.

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de dégradations, dégâts et/ou vols survenus sur ou à l'intérieur des véhicules engagés pendant le déroulement de l'évènement.

#### **VEHICULE**

L'évènement est réservé aux véhicules de sport de toutes marques sous réserve de son acceptation par l'organisateur. Chaque véhicule inscrit au "Tracks N' Roads" doit être conforme à la législation routière en vigueur pour pouvoir circuler sur le territoire français. Chaque équipage doit être en mesure de présenter pendant toute la durée de l'événement les documents d'immatriculation de son véhicule ainsi que les justificatifs d'une police d'assurance en cours de validité et un certificat de contrôle technique à jour si requis. Chaque équipage s'engage à ce que son véhicule soit en parfait état de fonctionnement au départ de l'évènement. Tout véhicule ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-

dessus pourra se voir exclure. Dans ce cas de figure, aucun dédommagement ne pourra être réclamé par l'équipage engagé sur le véhicule exclu.

#### INSCRIPTION

Pour participer à la 1ère édition de "Tracks N' Roads" il convient à chaque équipage de remplir dans son intégralité le bulletin d'inscription de l'évènement et de le retourner au moyen de son choix auprès de la société ERUS. Toute demande d'inscription ne pourra être prise en compte que si elle répond à l'ensemble des conditions édictées dans le présent règlement et dans la limite des places disponibles. Un bulletin d'inscription sera considéré comme valable et complet, s'il est accompagné du paiement de l'intégralité des frais d'engagement auprès de la société ERUS. Les demandes d'inscription seron traitées dans l'ordre d'arrivée des bulletins complets. Le montant versé dans le cadre de l'inscription à "Tracks N' Roads" est acquis par la société ERUS, sauf dans le cas où la demande d'inscription lui parviendrait après que le nombre de places maximales disponibles ait déjà été atteint (15 équipages).

#### ANNULATION PAR UN PARTICIPANT

Toute demande d'annulation d'inscription par un équipage à "Tracks N' Roads" doit être adressée à ERUS. Si la demande d'annulation lui parvient plus de 45 jours avant la date de départ de l'évènement le montant versé par l'équipage pour sa participation est alors remboursable dans son intégralité. Si la demande d'annulation lui parvient entre 44 et 30 jours avant la date de départ de l'évènement l'équipage percevra un remboursement équivalent à 50% du montant de son engagement. Si la demande d'annulation lui parvient moins de 30 jours avant la date de départ de l'évènement l'équipage ne bénéficiera d'aucun droit au remboursement et l'intégralité du montant de son engagement sera alors conservé par ERUS (sauf en cas de force majeure, voir ci-dessous).

#### CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, notamment épidémique, provocant l'annulation de "Tracks N' Roads" (qu'elle soit forcée par les autorités ou choisie par l'organisateur à cause de l'impossibilité de la tenue de la manifestation dans de bonnes conditions) les participants pourront alors prétendre aux remboursement de l'intégralité de leurs frais d'engagement.

### PAIEMENT, FACTURATION ET REMBOURSEMENT

Le paiement, la facturation et les demandes de remboursement inhérents à "Tracks N' Roads" et à chaque équipage inscrit ou participant sont à la charge et sous la responsabilité exclusive de la société ERUS. Toute demande et/ou réclamation concernant ces points devra être adressée directement à cette dernière.

#### PUBLICITÉ

Les véhicules engagés ne doivent pas afficher de publicité, logo(s) ou marque(s) sur leur carrosserie et/ ou vitrages autres que ceux éventuellement fournis par l'organisateur. Tout démarchage à l'égard des participants, pour quelque motif que ce soit, est interdit lors de l'évènement y compris par les participants eux-mêmes. Tout manquement à ce principe pourra entrainer l'exclusion de l'équipage sans qu'aucun dédommagement ne puisse être réclamé. Les équipages participants au "Tracks N' Roads", sauf contre-indication écrite préalablement au départ de l'évènement, autorisent les organisateurs à utiliser les images prisent lors de l'évènement à des fins promotionnelles, commerciales ou de relation publique. Ceci étant valable dans le monde entier, sur tous supports et pour une durée illimitée.



